

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

## AMENDEMENT

N ° II-CF2137

présenté par

Mme Perrine Goulet, Mme Mette, M. Falorni, M. Fait et Mme Colin-Oesterlé

-----

### ARTICLE 49

#### ETAT B

**Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.